



## **L'Ordre des Experts Comptables et Sage Maroc scellent un partenariat engageant et innovant**

Dans le cadre d'une ambition commune de renforcer leurs liens, **L'Ordre des Experts Comptables (OEC)** représenté par son Président Monsieur Abdellatif Bernossi et l'éditeur des logiciels de gestion **Sage Maroc** représenté par son Directeur Général Monsieur Grégory Desmot ont signé le 4 juin 2009 une convention de partenariat.

A travers cette convention, Sage Maroc a souhaité s'associer au développement des activités des experts-comptables Marocains pour leur permettre d'anticiper les contraintes opérationnelles quotidiennes.

La présente convention comporte 4 axes de travail communs majeurs : la localisation des offres Sage Experts, la formation, la communication et l'éthique.

### **Une démarche de R&D active pour accompagner la profession**

Dans ce contexte, l'OEC et Sage se sont rapprochés, pour localiser les solutions Sage Experts Comptables, dédiées au métier du conseil, de l'audit et de l'expertise comptable. Le partenariat vise à partager des savoir-faire et à mettre à la disposition des membres de l'OEC et de leurs collaborateurs des solutions Sage Experts permettant de développer leur valeur ajoutée pour un meilleur service au bénéfice de leurs clients. Une équipe R&D dédiée sera constituée à cet effet.

### **Le développement de la formation continue des experts et de leurs collaborateurs**

Pour y parvenir, Sage Maroc travaillera de concert avec l'Institut de Formation de l'Ordre des Experts Comptables (IFOEC) sur des actions de formation et de communication.

En pratique, des consultants Sage, spécialistes de la comptabilité et de la finance, interviendront régulièrement pour des sessions de formation sur les outils Sage dédiés aux membres de l'OEC et à leurs collaborateurs au sein même de l'IFOEC.

### **Communication et éthique**

L'OEC et Sage Maroc vont développer des outils de communication et animer ensemble des événements pour sensibiliser les entreprises au respect de la propriété intellectuelle. Des actions communes concrètes seront menées tout au long de l'année.

La durée de cette convention est d'une année reconductible.

Pour plus d'infos :

**RP de l'Ordre des Experts Comptables :**

Madame Adila ALAMI,  
Tél : 05 22 26 33 75  
Fax : 05 22 27 34 70  
E-mail : [ifoec@menara.ma](mailto:ifoec@menara.ma)

**RP de Sage Maroc :**

**MAGBOUK :**

M. Adil BOUKHIMA  
Tél : 06 63 55 60 24  
E-mail : [adil.bouk@yahoo.fr](mailto:adil.bouk@yahoo.fr)

M. Redouane GHADOUNA  
Tél: 06 60 99 71 00  
E-mail : [rghadouna@hotmail.com](mailto:rghadouna@hotmail.com)

**SAGE Maroc :**

Mme Sanaa LOURIKI  
Tél. : 05 290 290 90  
E-mail : [slouriki@sage.ma](mailto:slouriki@sage.ma)